



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4030181

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/03/2024 20H55 C:000219 I:02319
V/REF : CIT20240302173848
V/Appel du Samedi 02/03/2024 a 20H55

**SDC 11&13 GIRAUD
S/C CITYA PERIER IMMOBILIER
66 AVENUE DU PRADO
13006 MARSEILLE**

IMMEUBLE : GIRAUD
11/13 BOULEVARD GIRAUD
13014 MARSEILLE

31 Mars 2024

Référence Marché: CT Interv.Mult-Techn.d'Urgence
LOCALISATION : ALLEE N° 11 LOGEMENT DE MR TEBOUL, 3E ETAGE, 0650340691 - PAVILLON
MOTIF : REFOULEMENT WC
Donneur d'ordre : Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 02/03/2024 A 21H30 :
DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES CUISINE DES BATIMENTS 11 ET 13
A PARTIR DU 3E ETAGE JUSQU'AUX GARAGES.
CONTROLE ECOULEMENT.
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : "INTERVENTION DILIGENTEE PAR VOTRE SERVICE D'ASTREINTE : CITYA CASAL
& VILLEMMAIN (CARTIER) 24/7"

TL LCOMPTER Email envoyé le 04/03/24 a 09H28 Sté EXCELIA(Perm.CITYA)

PREVOIR UN CURAGE DE LA COLONNE A PARTIR DU TOIT-TERRASSE.

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique,
mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4030181

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction.
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions
de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et
y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au
diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Forfait	Débouchage/pompage <= 2H00	1	483,63
				483,63
		TOTAL H.T.		483,63
		T.V.A. a 10,00%		48,36
		TOTAL T.T.C.En EURO		531,99

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN